CHARTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Collège engagé pour le développement durable - Agrément niveau 1 (2021-2024)



Le collège est investi dans l'amélioration du bien-être des élèves et des personnels. Cette charte a pour objectif de pérenniser les actions déjà mises en place et de faire de chaque élève et de chaque personnel un écocitoyen responsable face aux défis de demain.

Le développement durable est constitué d'actions qui permettent à l'être humain de vivre tout en respectant son environnement, en intégrant la dimension sociale et économique, à la fois dans le présent mais aussi pour l'avenir.

- Je m'investis dans les éco-projets proposés au collège par les élèves, les enseignants ou les personnels du collège.
- Je suis plus attentivement les enseignements et formations au développement durable.
- Je pratique les écogestes (tri papier, piles, déchets à la cantine, ...).
- Je m'engage à lutter contre toutes les formes de gaspillage et à respecter mon environnement de travail et les espaces de vie au sein du collège.
- Je soutiens les éco-délégués, je respecte leur engagement et leur travail.
- Je n'hésite pas à proposer des idées d'actions ou de projets en faveur du développement durable (tout le monde peut être un éco-délégué).